

**Jeudi 16 janvier 2025**



**Luc et les jeunes de son atelier  
ferronnerie de l'IME Pro ACAIS,  
ont vidé les deux bacs à marée de  
Réville dont ils sont les parrains  
pendant l'année scolaire (depuis  
2024) et par Philippe P. et Denis B.  
pendant les vacances scolaires.**

**Le bac à marée de  
la Pointe de la Loge  
(Denis parrain depuis 2020)**



**Celui de l'anse de Brévy,  
à la limite de Montfarville  
(Philippe parrain depuis 2023)**

Volume des déchets enlevés : 1,5 m<sup>3</sup>



Rentrés dans leur établissement,  
ils trient la collecte.

Les poches à huîtres, s'il y en a, seront  
utilisées par l'atelier Jardins-espaces verts  
d'Yves, pour protéger les plantations.

On peut constater que les bacs à marée  
contiennent majoritairement les déchets des  
professionnels de la mer collectés sur le  
rivage et ne sont pas l'annexe de la poubelle  
des particuliers.





**Jeudi 30 janvier 2025**

**Lors du nettoyage du littoral le 11 janvier et du « vidage » des bacs à marée à Aumeville-Lestre la semaine suivante, Philippe a ramené chez lui des poches à huîtres en bon état pour en faire profiter l'IME Pro ACAIS de Cherbourg.**

**Quelques jours plus tard, Luc est allé chercher des poches à huîtres chez Philippe avec les élèves de son atelier. Elles serviront à protéger les plantations faites par les élèves de l'atelier d'Yves ou à faire des objets qu'ils proposeront à la vente au marché de Noël.**